

SIÈGE SOCIAL

Tour NOVA - 71, BOULEVARD National 92250 LA GARENNE COLOMBES

www.fdbiodiversite.org

FONDS DE DOTATION POUR LA BIODIVERSITÉ - SIRET 522 754 936 000 14

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

pour bénéficiaire du Fonds de soutien aux ABC

mis en place par le Fonds de Dotation pour la Biodiversité

Candidature présentée par :

Ville d'Angoulême



SIÈGE SOCIAL

Tour NOVA - 71, BOULEVARD National 92250 LA GARENNE COLOMBES

www.fdbiodiversite.org

FONDS DE DOTATION POUR LA BIODIVERSITÉ - SIRET 522 754 936 000 14

Dossier complet à retourner à :

Fonds de Dotation pour la Biodiversité - Appel à projets « Fonds de soutien aux ABC » - Tour NOVA – 71, Boulevard National – 92250 LA GARENNE COLOMBES

Contacts :

Valentin PACAUT – Chargé de mission scientifique – 06 71 80 32 68 –

vp@fdbiodiversite.org

Partie I – Présentation de la commune

Description de la commune

Nom de la commune : Angoulême

Code postal : 16022

Région administrative : Poitou-Charentes

Superficie de la commune : 21,85km²

Nombre d'habitants : 42242

Nom du Maire : Xavier BONEFONT

Adresse de la mairie : 1 place de l'Hôtel de Ville, CS 42216 – 16022 ANGOULEME

Numéro de téléphone de la mairie : 05 45 38 70 00

Adresse mail de la mairie : e.ortholan@mairie-angouleme.fr

Contact « ABC » de la commune

Nom de la personne qui sera responsable du projet ABC dans la commune (si différent de celui du maire) : Elisabeth ORTHOLAN

Fonction : Mission développement durable

Numéro de téléphone : 05 45 38 71 48

Adresse mail : e.ortholan@mairie-angouleme.fr

Engagement de la commune en faveur de la biodiversité

En dehors des ABC, votre commune a-t-elle déjà mis en place des actions ou stratégies en faveur de la biodiversité sur son territoire ? Si oui, lesquelles.

La Ville est engagée dans une démarche Agenda 21 depuis 2008. Le Conseil municipal a approuvé son Agenda 21 en février 2013. Il a été reconnu par le Ministère de l'Ecologie de l'environnement et du développement durable « *Agenda 21 local France* » en 2013.

Ce programme d'actions couvre les divers champs du développement durable. La biodiversité y tient une place de choix à travers le projet n°5 « *renforcer la biodiversité en ville* ». Ce projet d'envergure comporte diverses actions dont la réalisation d'un ABC.

Pour mettre en œuvre ce projet, la Ville a mis en place une équipe projet participative regroupant :

Adjoint à l'urbanisme et au développement durable, Mission Développement durable, Services Espaces verts, Association Charente Nature, GrandAngoulême, 4 habitants, les 5 MJC CSCS de la Ville, l'association charentaise des apiculteurs, Lycée Guez de Balzac, CREN, les jardins d'Isis.

L'objectif de cette équipe projet: Co-construire les actions et suivre leur mise en œuvre de manière collective.

La Ville d'Angoulême bénéficie d'un patrimoine écologique d'une exceptionnelle richesse tant par la diversité des milieux représentés que par la variétés des espèces végétales et animales inventoriées.

Avant l'approbation de l'Agenda 21, la Ville avait déjà marqué son engagement en faveur de la biodiversité en s'engageant dans la gestion différenciée de ses espaces verts et espaces publics.

Les 326 hectares d'espaces verts de la commune font d'elle une ville verte : 77m2 d'espaces verts par habitant.

Un plan de gestion a été défini en 2008 pour le Jardin vert et le Parc de Frégeneuil. La gestion différenciée s'est progressivement étendu aux divers sites de la communes (3 groupes : parcs et jardins ; cimetières ; stades) : espaces verts mais aussi voirie.

Signataire de la Charte Terre Saine en 2009 elle bénéficie de 2 papillons. Elle est également reconnue 4 fleurs des Villes et villages fleuris.

La gestion différenciée a été accompagnée par diverses actions :

- formation des agents.
- adaptation du matériel utilisé (désherbage manuel et thermique...).
- développement de l'utilisation des vivaces.
- cartographie de la gestion différenciée ;
- ...

Eco pastoralisme : Test de l'éco pastoralisme en 2013 sur les pentes du Parc Mallet entretenues sur deux périodes par 45 brebis.

Abeilles : La Ville a signé en 2011 une convention de partenariat avec l'UNAF dans le cadre du programme Abeilles sentinelles de l'environnement. 6 ruches installées dans le parc de Frégeneuil fortement fréquenté ont ainsi permis de sensibiliser les habitants aux abeilles et à leur rôle essentiel pour la biodiversité. Toutefois la forte présence de frelons asiatiques en Charente a nécessité de sortir les ruches de notre territoire pour les protéger.

Actuellement, la Ville est en train de définir un nouveau mode de gestion de ces ruches en partenariat avec l'association des apiculteurs charentais et de deux agents municipaux qui deviendraient nos apiculteurs.

Le Conseil municipal a approuvé en février 2012 une pétition intitulée « *Pour une protection de l'apiculture et des consommateurs face au lobby des OGM* » portée par l'UNAF et d'autres associations apicoles et environnementales dont France Nature Environnement.

Ces politiques ont-elles atteint les résultats attendus?

Concernant la gestion différenciée la Ville fait le constat d'une nécessité de renforcer la communication vis à vis des habitants.

En terme d'impact sur la biodiversité Charente Nature a réalisé, de 2009 à 2011, des relevés floristiques et, dans une moindre mesure, des rhopalocères (papillons de jour) sur 3 sites où la gestion différenciée a été mise en place : Ile aux Vaches, Parc de Frégeneuil et Ile Marquais, Friche face à l'Ile Marquais, rive droite de la Charente (état initial).

L'expertise de la première année a constitué un état initial pour le suivi de la biodiversité, en parallèle avec la mise en place des pratiques de gestion différenciée de ces espaces. Des relevés ont été réalisés de nouveau les autres années sur ces 3 sites, selon la même

méthodologie, afin d'estimer l'impact des modifications de la gestion de ces secteurs témoins sur la biodiversité.

Les différents relevés floristiques et faunistiques effectués entre 2009 et 2012, sur les 4 zones

témoin définies, ont permis de formuler plusieurs commentaires :

- *La physionomie de la végétation a bien entendu changé (aspect de prairie haute à la place d'espaces maintenus ras par les tontes régulières), mais les cortèges floristiques ont peu évolué en terme de nombre d'espèces recensées. Néanmoins, on observe d'une façon générale une diminution des petites plantes annuelles au profit des espèces vivaces plus robustes, qui ont augmenté leurs effectifs suite à leurs floraison et production de graines, ce qui n'était pas le cas lorsque leur développement était contenu par les tontes régulières (c'est notamment le cas des graminées).*

- *Les inventaires d'insectes (papillons et libellules) menés au cours de ces années montrent que les cortèges d'espèces n'évoluent que très peu, mais par contre les effectifs ont nettement augmenté, ce qui est logique car les plantes fleuries sont très attractives pour les insectes butineurs (papillons, mais aussi abeilles, bourdons et beaucoup d'autres insectes). Les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets), très peu abondants en 2009, sont maintenant bien présents sur tous les sites, avec des effectifs importants.*

- *Aucune espèce animale ou végétale patrimoniale n'a été observée sur ces espaces verts. Néanmoins, on observe une diversité floristique importante, avec des cortèges diversifiés. Les zones gérées de façon extensive constituent donc des refuges pour la biodiversité dite "ordinaire" (espèces animales et végétales encore communes).*

Le projet n°5 de l'Agenda 21 a permis de renforcer la dynamique en faveur de la biodiversité et de définir une stratégie commune aux divers services.

Il s'agit d'un engagement partagé entre acteurs et habitants ce qui renforce la portée des actions menées.

Partie II – Projet proposé dans le cadre de l'ABC

Etat d'avancement de l'ABC de la commune

La mise en place d'un ABC se décline en plusieurs **étapes** proposées ci-dessous.
Veillez décrire par étape et selon l'avancée de votre ABC :

- les actions déjà menées par votre commune
- les acteurs impliqués (association locale, bureau d'étude, ressource interne, service civique, citoyens, etc.)
- une idée du budget dépensé ainsi que la part d'autofinancement par la commune
- l'évaluation de la réussite de l'action

La Ville a noué un partenariat avec l'association Charente Nature en février 2014 pour 2 ans et pour un montant total de 21 400€. Ce partenariat porte sur l'élaboration de l'ABC tant sur ses aspects scientifiques que de sensibilisation.

La Ville a obtenu de la DREAL une aide financière à hauteur de 5000€ pour l'année 2014 dans le cadre de l'accompagnement des Agendas 21. Toutefois, la DREAL a indiqué dans sa notification de subvention à la Ville qu'elle devait se rapprocher du Fonds de Dotation pour la Biodiversité pour un accompagnement de sa démarche.

Au delà de cette démarche, la Ville s'est mobilisée dans le cadre des avis au Schéma régional de Cohérence Territoriale et de la préparation à la construction d'un Plan d'Action Communal Trame Verte et Bleue.

CALENDRIER L'ABC	DE	1er trim 2014	3 ^{em} trim 2014	4 ^{em} trim 2014	1 ^{er} trim 2015	2 ^{em} trim 2015	3 ^{em} trim 2015	4 ^{em} trim 2015
- Phase 1 - Inventaire et analyse des éléments patrimoniaux à enjeu de biodiversité								
- Recueil et synthèse des données naturalistes existantes (ZNIEFF, Natura, associations, collectivité, bureaux d'étude...)								
- Vérification de terrain des habitats d'intérêt patrimonial et recherche de nouveaux								
- Vérification de terrain des stations floristiques patrimoniales et recherche de nouvelles								
- Vérification de terrain des éléments faunistiques patrimoniaux et recherche de nouveaux								
- Recensement des colonies de reproduction et d'hivernage de chiroptères								
- Synthèse de l'ensemble des nouvelles données naturalistes								
- Cartographie des grandes unités écologiques et des éléments floristiques et faunistiques patrimoniaux								
- Rédaction du rapport d'expertises								
- Préparation et participation à 2 réunions avec les élus et/ou responsables techniques								
- Phase 2 - Actions pédagogiques auprès des scolaires								
- Elaborer le programme de sensibilisation et le présenter aux acteurs partenaires (enseignants, Service Vie scolaire, Inspection Académique...)								
- Animer le programme de sensibilisation auprès de 10 classes								
- Phase 3 - Actions de sensibilisation auprès de la population et des différents acteurs								
- Elaborer les actions et les présenter aux acteurs partenaires (Conseils et								

CALENDRIER L'ABC	DE	1er trim 2014	3 ^{em} trim 2014	4 ^{em} trim 2014	1 ^{er} trim 2015	2 ^{em} trim 2015	3 ^{em} trim 2015	4 ^{em} trim 2015
Comités de quartier, CSCS...).								
- Réaliser des actions de sensibilisation (sortie découverte, soirée et ateliers thématiques...)								
- Préparation et animation d'un concours photo biodiversité auprès des Angoumoisins-es								
- Présenter les résultats de l'ABC à la population - (4 soirées)								
- Phase 4 - Action participative								
- Participer à la mise en œuvre de l'action participative « Oiseaux en hiver »								
- Participer à la réalisation de cette action de décembre 2014 à février 2015								

Selon l'état d'avancement de l'ABC de la commune, veuillez compléter les points suivants :

1.Diagnostic des connaissances existantes (bibliographie) :

Plusieurs études, réalisées sur le territoire communal, ont été consultées, notamment les fiches ZNIEFF, les documents d'objectifs des sites Natura 2000 et un diagnostic écologique sur le territoire de l'agglomération, réalisé par l'association Charente Nature en 2000.

De plus, la commune a mis à disposition de Charente Nature les documents dont elle disposait contenant des données susceptibles d'alimenter l'ABC et la base de données naturalistes de l'association, alimentée par les bénévoles et professionnels, va également apporter de nombreuses informations précieuses.

Une synthèse de toutes ces données biologiques est en cours de réalisation.

2. PLANIFICATION DE LA DEMARCHE

2.1 Définition des objectifs

Le Conseil municipal de février 2014 a approuvé la construction d'un ABC en partenariat avec Charente Nature.

Cet outil de connaissance vise à :

- sensibiliser et motiver les Angoumoisins-nes à la préservation de la biodiversité en ville ;
- mieux appréhender la biodiversité présente et ses enjeux ;
- mettre en place des politiques communales prenant en compte la protection de la biodiversité.

2.2 Identification des acteurs

Equipe projet biodiversité : Services ville, Charente Nature, GrandAngoulême, 4 habitants, les 5 MJC CSCS de la Ville, l'association charentaise des apiculteurs, Lycée Guez de Balzac, CREN, les jardins d'Isis.

Acteurs de la thématiques : services municipaux (urbanisme, espaces verts, propreté urbaine, communication, développement durable) ; Charente Nature, 31 écoles ; 14 comités de quartiers, les 5 MJC CSCS, habitants, acteurs économiques...

2.3 Préparation de la phase terrain

Préparation de la phase terrain par l'analyse de l'information existante (analyse des données physiques : géologiques et topographiques et analyse des photos aériennes, choix des bio indicateurs à inventorier)

Concernant les habitats et la flore, est utilisée la méthode des relevés phytosociologiques qui découle des travaux de Braun-Blanquet (1964) ; des relevés floristiques sont réalisés, chaque relevé conduit alors à définir, par sa composition, une association de plantes regroupées en Alliance, les alliances en Ordres et les Ordres en Classes.

Concernant les espèces animales, les connaissances acquises permettent d'identifier, dans différents groupes d'animaux, vertébrés notamment, des espèces dites "bio-indicatrices" qui donnent au site étudié ses caractères biologiques essentiels.

Chez les mammifères, ce sont surtout les chauves-souris qui présentent un grand intérêt, à la fois biologique par leur place dans les écosystèmes et patrimonial par la rareté de certaines espèces. Les oiseaux, d'une façon générale, sont les meilleurs bio-indicateurs car, outre leur facilité d'étude, ils sont répartis dans toutes les dimensions de l'espace et sont représentés dans tous les niveaux trophiques.

Reptiles et amphibiens peuvent être des éléments importants du patrimoine et donner à certains habitats une valeur particulière.

Enfin, chez les invertébrés, seuls 3 groupes sont inventoriés : les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (sauterelles, criquets et grillons) et les odonates (libellules). Ces groupes constituent de bons bio-indicateurs de l'état de conservation des milieux.

3.Réalisation du diagnostic écologique

3.1 Par Charente Nature

Différentes méthodes de collecte de données naturalistes sont utilisées sur le terrain au cours de cette étude, aussi bien pour la flore et les habitats que pour les différents groupes faunistiques concernés. Des sorties de terrain ont été réalisées en 2014 et se poursuivent cette année ; le diagnostic porte sur une année biologique complète. Les espaces agricoles et urbains ne sont pas traités.

- Volet flore/habitat

La méthode des relevés phytosociologiques qui découle des travaux de Braun-Blanquet (1964) est, ici, utilisée. Chaque relevé conduit alors à définir, par sa composition, une association de plantes regroupées en Alliance, les alliances en Ordres et les ordres en Classes. Le niveau d'analyse intéressant l'ABC s'arrête au niveau de l'alliance.

- Volet inventaires faunistiques

Chaque groupe est étudié selon la méthodologie en vigueur :

- Mammifères :
 - Observations visuelles (affûts matinaux et crépusculaires)
 - Recherches de traces, fèces et reliefs de repas
 - Analyse de pelotes de rejection de rapaces nocturnes (micromammifères)
 - Détection acoustique des chiroptères (détecteur Pettersson D-240x) avec analyse, si besoin, à l'aide du logiciel Batsound
 - Visite hivernale des cavités pour observation directe des chiroptères en hibernation
- Oiseaux :
 - Observation visuelle
 - Détection par points d'écoute

- Reptiles et amphibiens :
 - Observation directe
 - Ecoute crépusculaire et nocturne des chants (pour les anoues uniquement)
 - Pose de plaques favorables pour l'observation des reptiles
 - Insectes :
 - Observation directe
 - Capture au filet si nécessaire pour identification, avec relâché sur place
 - Récolte d'exuvies (pour les odonates)
 - Ecoute des stridulations (pour les orthoptères)

Toutes les captures sont réalisées par des détenteurs d'autorisation préfectorale pour les espèces protégées.

- Identification, hiérarchisation et cartographie des enjeux

La cartographie est réalisée en utilisant tous les documents récents traitant des milieux naturels, complété par des visites de terrain, mais aussi de la photo-interprétation. Elle sera informatisée à l'aide du logiciel Map Info.

Mobilisation de l'équipe projet pour la réalisation des inventaires : afin que chaque membre de l'équipe projet puisse découvrir la manière dont travaillent les naturalistes de Charente Nature, l'équipe projet est invitée sur certains inventaires.

3.2 Enquête participative

Une enquête participative sur les oiseaux hivernants, lancée auprès des habitants afin de les inciter à participer à cet inventaire, via des fiches à remplir (cf.annexes), vient de se terminer. Elle a permis de récolter une cinquantaine de fiches ; les données seront prises en compte dans l'inventaire.

Elle a également donné lieu à des animations.

3.3 Actions d'animation et de sensibilisation

Parallèlement à l'enquête participative, un programme d'animation sur la même thématique a impliqué 11 classes primaires ; chaque classe a bénéficié de deux interventions des éducateurs à l'environnement de Charente Nature durant cet hiver. Les élèves ont construit des mangeoires qu'ils ont installé devant l'école ; ils en ont ensuite suivi la fréquentation et ainsi pu se familiariser avec différentes espèces d'oiseaux.

Une journée « Ateliers » sur la présentation de cet ABC en direction de la population, a aussi été réalisée avec le soutien d'un centre social, sur un quartier d'Angoulême. Une quarantaine de familles a ainsi pu durant l'après midi : découvrir les oiseaux qui fréquentent leurs mangeoires, construire des mangeoires...

Enfin, une série sorties de découverte du patrimoine naturel communal a été animée auprès de la population en 2014 ; elles se poursuivent en 2015.

Sorties 2014 :

- **Mai** : Sortie Plantes comestibles et médicinales à ma Campagne avec l'association les Jardins d'Isis ;
Sortie découverte du parc de Frégeneuil ;
- **Juin** : Sortie découverte de la biodiversité ordinaire au Jardin Vert ;
Atelier sur l'ABC lors des Portes ouvertes au Service espaces verts ;
Sortie découverte du bois de Saint Martin
- **Sept.** : Sortie nocturne de découverte des chauves-souris à St-Cybard : Plus de 100 participants ! Du jamais vu !

Par ailleurs, différents articles dans le bulletin communal et dans les médias locaux ont participé à l'information de la population sur la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (cf. annexes).

4. Livrables et restitution des résultats

4.1 Premières formes de restitution des résultats

La restitution sera faite dans un premier temps auprès des élus et techniciens de la Ville. Dans un second temps des forums seront organisés pour les acteurs et habitants : 4 (un par secteur de la Ville). Afin de s'assurer la participation du plus grand nombre, la Ville mobilisera les 14 comités de quartier autour de ce projet.

4.2 Livrables réalisés ou en cours de réalisation

L'Atlas est en cours de réalisation : rapport de présentation de l'inventaire écologique de la commune (habitats naturels, espèces végétales et animales) et cartographie.
Un portfolio sera réalisé à partir des photos des gagnants du concours photo biodiversité.
Une exposition sera réalisée afin de présenter l'ABC. Elle sera en partie illustrée avec les photos issues du concours.

5. Orientations / Recommandations de gestion du territoire par le conseil municipal

5.1 Plan d'action en faveur de la biodiversité de votre commune

Le plan d'action est inscrit dans l'agenda 21 (cf. Annexes) action n°5 Renforcer la biodiversité en Ville, ainsi que dans la démarche de la gestion différenciée approuvée en 2009 par le Conseil municipal et enfin par l'engagement de la Ville en faveur de la Trame Verte et Bleue et de sa déclinaison concrète sur son territoire dans le cadre du Conseil municipal de février 2015.

3.2 Actions mises en place pendant ou après l'ABC pour améliorer l'état de la biodiversité sur le territoire (mesures correctives ou incitatives)

- Plan de gestion différenciée.
- Restauration écologique d'une pairie dans le quartier du Petit Fresquet : partenariat entre le service des espaces verts, Charente Nature et le lycée agricole de l'Oisellerie.

Projet de développement de l'ABC de la commune (soumis au FDB)

Suivant l'état d'avancement de votre ABC au sein des étapes précédentes, **veuillez préciser les prochaines actions que vous souhaitez mettre en place et pour lesquelles vous sollicitez un financement.**

Précisez par action prévue.

1) Titre/nature de l'action : Tous acteurs de la biodiversité

Nature : actions de sensibilisation et de mobilisation du grand public dans le cadre de l'ABC

2) Contexte et analyse des besoins

▪ A quels besoins/lacunes cette action répond-t-elle ?

Sur le volet scientifique, l'ABC en 2015 est poursuivi par la finalisation des vérifications de terrain ainsi que par la réalisation de la synthèse et de la cartographie.

La Ville s'attache depuis le lancement de ce projet à mobiliser les acteurs et habitants. Elle souhaite s'assurer dans ces derniers mois de réalisation de l'ABC du concours de tous les acteurs du territoire dans un souci de co responsabilité.

▪ En quoi est-elle prioritaire dans votre démarche ABC ?

La sensibilisation et mobilisation des acteurs du territoire est une clé essentielle pour la protection de la biodiversité : jardins particuliers et partagés, nettoyage des trottoirs.

▪ Quel est le niveau d'exigence nécessaire pour l'action ?

L'exigence est forte car il s'agit de donner envie, de fédérer et de faire de la biodiversité un engagement partagé pour les acteurs du territoire.

▪ Autres informations

La Ville a souhaité en lançant son ABC que cette démarche ne se limite pas à une action scientifique mais qu'elle donne à voir la biodiversité et fédère les acteurs autour de sa protection.

3) Objectifs

▪ Quels sont les objectifs de l'action présentée au FDB ? Quelles sont les activités déclinées de ces objectifs ?

- Partage des données relatives à l'ABC avec les acteurs et habitants
- Mobilisation des acteurs et habitants autour de la protection de la biodiversité

Pour ce faire les activités suivantes seront réalisées :

- Organisation de visites découverte de la biodiversité :
 - Bois de la poudrerie
 - Site du Petit Fresquet
 - Jardin vert et sa biodiversité ordinaire liée à la gestion différenciée
 - Bois de Saint Martin
 - Chauves-souris qui sillonnent les berges de la Charente

- Organisation et animation d'un concours photo sur la biodiversité.
Les habitants et groupes d'habitants disposeront des mois de mai et juin pour préparer et soumettre leurs clichés à la Ville d'Angoulême.
Thème du concours « La nature à ma porte »
Faune et flore d'Angoulême.
Le règlement est en cours de construction par l'équipe projet biodiversité.
D'ores et déjà il prévoit les catégories suivantes avec un prix par catégorie :
 - Enfant
 - Adulte
 - Grand prix du jury
 - Groupe d'enfants
 - Groupe de jeunes
 - Groupe famillesLes 5 CSCS de la Ville sont impliqués dans la construction de ce projet.

▪ **Quel est l'intérêt de cette action pour la conservation de la biodiversité ?**

Cette action va permettre de renforcer la mobilisation collective autour de la biodiversité et ainsi démultiplier les actions mises en œuvre par la Ville. Il s'agit donc de créer un effet d'entraînement.

▪ **Quel est l'intérêt de l'action pour la commune ?**

La Ville s'attache dans le cadre de la mise en œuvre de son Agenda 21 à développer le principe d'éco responsabilité autour de l'environnement. De plus la Ville est consciente de la nécessité de renforcer sa communication sur la gestion différenciée en la replaçant dans une volonté globale de préservation des ressources communales de biodiversité. Ces actions permettront donc de partager cet engagement.

Enfin, la Ville souhaite que les résultats de l'ABC ne se limitent pas à un document disponible à la mairie mais soient pleinement partagés avec les acteurs.

▪ **Quel est l'intérêt de l'action dans la sensibilisation des citoyens et acteurs locaux ?**

Cette action permettra aux habitants de mieux connaître le patrimoine naturel de la Ville, de s'en saisir et de devenir acteur de sa conservation.

▪ **En quoi cette action va-t-elle faire progresser l'ABC de la commune ?**

L'ABC a vocation à partager les résultats des inventaires et des enjeux de la biodiversité avec ses acteurs. Les actions de sensibilisation et de mobilisation ont donc été construites

comme des éléments déclencheurs de cette volonté. Ils font suite à l'enquête participative sur les oiseaux.

4) Moyens humains et financiers

- Quels sont les prestataires et autres acteurs qui seront impliqués (association locale, bureau d'étude, ressource interne, service civique, citoyens, etc) ?

Intervenants : Equipe projet Biodiversité

Partenaire : Charente Nature

Prestataire : Agence de communication

Ressources internes : Mission développement durable avec un Ingénieur principal et un apprenti en éducation à l'environnement et au développement durable ; Service espaces verts ; Direction de la communication.

- Evaluation du budget nécessaire à l'action :

Total : 18 184€

○ Quelle est la part d'autofinancement ?

13184€ soit 72,5% du budget

○ Quelle est la part de financements extérieurs déjà acquis ? Source ?

0€

○ Quel est le montant de la part sollicitée auprès du FDB ? (*Rappel : le financement maximal pouvant être attribué par le FDB est de 5 000 €*)

5 000€ soit 27,5% du budget

- A défaut de budget équilibré de l'action, qu'envisagez-vous comme autres sources de financement ?

Recherche de financements privés pour le concours photo biodiversité et pour la réalisation de l'exposition.

- Veuillez insérer ci-après le tableau de budget correspondant

DEPENSES		RECETTES	
interventions Charente Nature :	2 400,00 €	Commune	13 184,00 €
- élaboration du programme de sensibilisation	500,00 €	Fonds de dotation pour la biodiversité	5 000,00 €
- animation des visites découverte biodiversité (8)	1 400,00 €		
- participation à la présentation de l'ABC	500,00 €		
Rémunération personnel communal	10 284,00 €		
- chef de projet DD 3j/mois/12 mois	8 975,00 €		
- apprenti EEDD 5j/mois/7mois	1 309,00 €		
Concours photo et exposition	4 500,00 €		
- Organisation du concours : communication et prix	1 500,00 €		
- Elaboration d'une exposition de présentation de l'ABC	3 000,00 €		
Réunions publiques présentation de l'ABC (4, une par secteur géographique)			
- Salle et pot	1 000,00 €		
	18 184,00 €		18 184,00 €

5) Suivi / évaluation

- Quels sont les critères et moyens utilisés pour évaluer l'évolution et le bon déroulement de l'action ?

La Mission développement durable travaille en mode projet. De ce fait l'ensemble des actions qu'elle pilote dispose d'outils de suivi : tableau de bord.

L'équipe projet contribuera à la coordination de ces actions dans un souci de mobilisation partenariale.

Nombre de participants aux sorties découverte et réalisation d'un article sur chaque sortie alimentant le site de l'Agenda 21.

Diversité des acteurs participant au concours photo : nombre de participants attendu:60

Nombre d'articles parus dans la presse locale

Enquête auprès des participants aux soirées de présentation de l'ABC sur leur engagement en faveur de la biodiversité

- Quelles sont les attentes de votre commune en matière de conseil et d'appui technique de la part du FDB ?

La Ville souhaiterait bénéficier d'un retour d'expérience sur les actions de sensibilisation vis à vis du public réalisées par d'autres communes.

Participation au jury du concours photo.

6) Résultats et impacts

- Quels sont les résultats attendus ?

Résultats directs :

Mobilisation des habitants pour les sorties découverte et pour les soirées de présentation de l'ABC.

Participation des habitants au concours de manière individuelle et collective.

Résultats indirects :

Mobilisation des habitants en faveur de la protection de la biodiversité.

- Comment la commune prévoit-elle de prendre en compte ces résultats dans la gestion de son territoire (prise en compte dans les plans d'aménagement, mise en place de mesures de protection incitatives, correctives...) ?

La Ville envisage de mettre en place dans le cadre du Plan d'action Communal Trame Verte et Bleue un accompagnement des habitants pour que leurs jardins deviennent des lieux refuges de la biodiversité. Ainsi les actions présentées ci-dessus prépareront cette prochaine étape.

- Autres valorisations (sensibilisation des citoyens, éducation...) ?

La commune souhaite pouvoir faire bénéficier les autres communes de son retour d'expérience ainsi elle va rédiger une fiche de capitalisation qui pourra être diffusée.

7) Calendrier (échéances de la réalisation de l'action)

Veillez présenter ci-après le calendrier de réalisation de l'action

	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Concours photo									
Préparation									
Réception des candidatures									
Choix du jury et annonce des résultats									
Communication									
Sorties découverte biodiversité									
Exposition ABC et soirées de présentation ABC									

Précision : le fonds de soutien aux ABC n'a pas vocation à financer une action ponctuelle qui ne s'inscrirait pas dans une démarche ABC globale ayant pour objectif l'identification des enjeux biodiversité et leur prise en compte dans la gestion du territoire. C'est pourquoi, les actions soutenues par le FDB devront s'inscrire dans une démarche de réalisation complète des ABC. En cas de fortes limites budgétaires, il est plus pertinent que votre ABC soit planifié jusqu'à l'identification/hiérarchisation des enjeux, quitte à être moins ambitieux sur les inventaires écologiques. La précision et le nombre d'inventaires de votre ABC doit s'ajuster aux moyens attribués à ce dernier. Cet ajustement garantira des résultats concrets qui pourront être pris en compte dans la gestion du territoire de votre commune. Le financement isolé d'un inventaire n'aurait que peu d'intérêt. Dans cette perspective, la réalisation du diagnostic flore/habitat nous semble l'étape prioritaire pour identifier les enjeux.

Intégration des actions financées par le FDB dans la démarche globale de votre ABC

1. A quel niveau s'inscrivent les actions pour lesquelles vous sollicitez le fonds de soutien aux ABC dans la démarche globale de l'ABC de la commune (position dans le planning global de votre ABC, avant et après quelle étape) ?

Les actions s'inscrivent dans les phases 1, 3 présentées dans le calendrier général. Soit :
Phase 1 - Inventaire et analyse des éléments patrimoniaux à enjeu de biodiversité : Présentation des résultats

Phase 3 - Actions de sensibilisation auprès de la population et des différents acteurs

2. Comment envisagez-vous de finaliser l'ABC de la commune jusqu'à l'identification/hiérarchisation des enjeux (actions supplémentaires, moyens, échéances) ?

La Ville d'Angoulême a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt porté par la Région Poitou-Charentes dans le cadre de sa démarche Trame Verte et Bleue. La Ville espère à travers la réalisation du Plan d'Action Communal TVB donner une suite à l'ABC et ainsi traduire concrètement le travail mené.

La définition du PAC sera ensuite suivie par la mise en œuvre concrète des actions et dans un souvi de gouvernance partagée dans la continuité du travail mené depuis 2012.

ANNEXE 2 : Modalités du partenariat

Le partenariat entre le FDB et les communes est formalisé dans le cadre d'une convention bipartite. Le conventionnement permettra d'assurer le suivi technique et financier du projet par les deux parties. La convention permet aussi à la commune de lancer son appel d'offres (si nécessaire dans le cadre de l'action financée) en toute sérénité.

La convention prévoit, entre autres clauses :

-son objet

-sa durée

-l'engagement des parties :

o pour la commune, sur la mise en œuvre et le suivi des inventaires, ainsi que les éléments de communication et de restitution au FDB et ses partenaires

o pour le FDB, sur les modalités du soutien financier (montant et conditions de versement), d'une aide technique ainsi que de valorisation du programme soutenu,

-les conditions d'utilisation de l'image par chacune des parties.

Une convention type est disponible sur demande.

Contact :

Claudine OFFERMANS – Affaires générales et financières – co@fdbiodiversite.org